
CCEBJ


1080, Côte du Beaver Hall,
Bureau 1420
Montréal (Québec) H2Z 1S8
(514) 286-4400
www.ccebj-jbace.ca
info@ccebj-jbace.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et archives nationales du Québec
ISSN 2562-6612



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACCRONYMES	ii
Message de la présidente	iv
Carte du territoire d'application du régime de protection de l'environnement et du milieu social (Chapitre 22)	v
SOMMAIRE EXÉCUTIF	2
SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS	4
Initiatives provinciales	4
Initiatives fédérales	7
Autres initiatives du CCEBJ	7
Opérations du secrétariat	9
CONCLUSION	10
ANNEXE 1 ACTIVITÉS SELON LES AXES D'INTERVENTION	11
ANNEXE 2 PRÉSENTATIONS FAITES AUPRÈS DU CCEBJ	12
ANNEXE 3 COMPOSITION ET RÉUNIONS DU CCEBJ	13
ANNEXE 4 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	14



LISTE DES ACCRONYMES

ACÉE	Agence d'évaluation d'impact du Canada
CBJNQ	Convention de la Baie-James et du Nord québécois
CCEBJ	Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James
CCCPP	Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
GNC	Gouvernement de la Nation crie
IDDPNQL	Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MPO	Ministère des Pêches et Océans
PAFIT	Plan d'aménagement forestier intégré tactique
PECC	Plan d'électrification et des changements climatiques
RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada





Message de la présidente

Au nom des membres du comité, il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) pour l'année 2019-2020.

Au cours de l'année dernière, le comité a été très actif sur plusieurs fronts. Un projet majeur a été la coordination d'une consultation sur le territoire engageant les membres des communautés à participer à l'élaboration du Plan d'électrification et des changements climatiques du Québec. Cet événement qui s'est tenu sur deux jours, auquel ont participé le ministre Charrette du MELCC et le Grand Chef Bosum, a été enrichi par la participation des membres des communautés et des utilisateurs du Territoire qui ont échangé sur leurs observations et préoccupations concernant les changements climatiques et leurs impacts en Eeyou Istchee.

Le CCEBJ a également participé au développement du cadre réglementaire pour la mise en œuvre de la Loi sur la qualité de l'environnement, dossier sur lequel le comité se penche depuis plusieurs années.

À l'automne 2019, le gouvernement du Québec a débuté un exercice de réflexion sur la place de la province dans le développement des minéraux critiques et stratégiques. Le CCEBJ a participé aux discussions préliminaires avec le MERN et a l'intention de commenter la stratégie qui devra présenter un équilibre entre les droits d'utilisation du Territoire et de récolte des Cris et le développement durable du Territoire.

Le CCEBJ a également procédé à l'examen des plans d'aménagement forestier intégrés tactiques pour le territoire couvert par le chapitre 22 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois

(CBJNQ), en mettant l'emphase sur la protection des ressources fauniques et l'accès à ces dernières.

Finalement, le comité a publié un guide sur la participation et l'implication du public dans les projets sur le Territoire, dotant les promoteurs des outils nécessaires pour aborder la collaboration et l'intégration des communautés dans les projets.

Notre secrétariat joue un rôle essentiel dans la capacité du CCEBJ de s'acquitter de manière efficace de son mandat établi par le chapitre 22 de la CBJNQ qui définit *le régime de protection de l'environnement et du milieu social pour minimiser les impacts négatifs du développement sur l'environnement, les ressources fauniques et les droits des Cris... tout en permettant le développement qui est cohérent et compatible avec ces objectifs.*

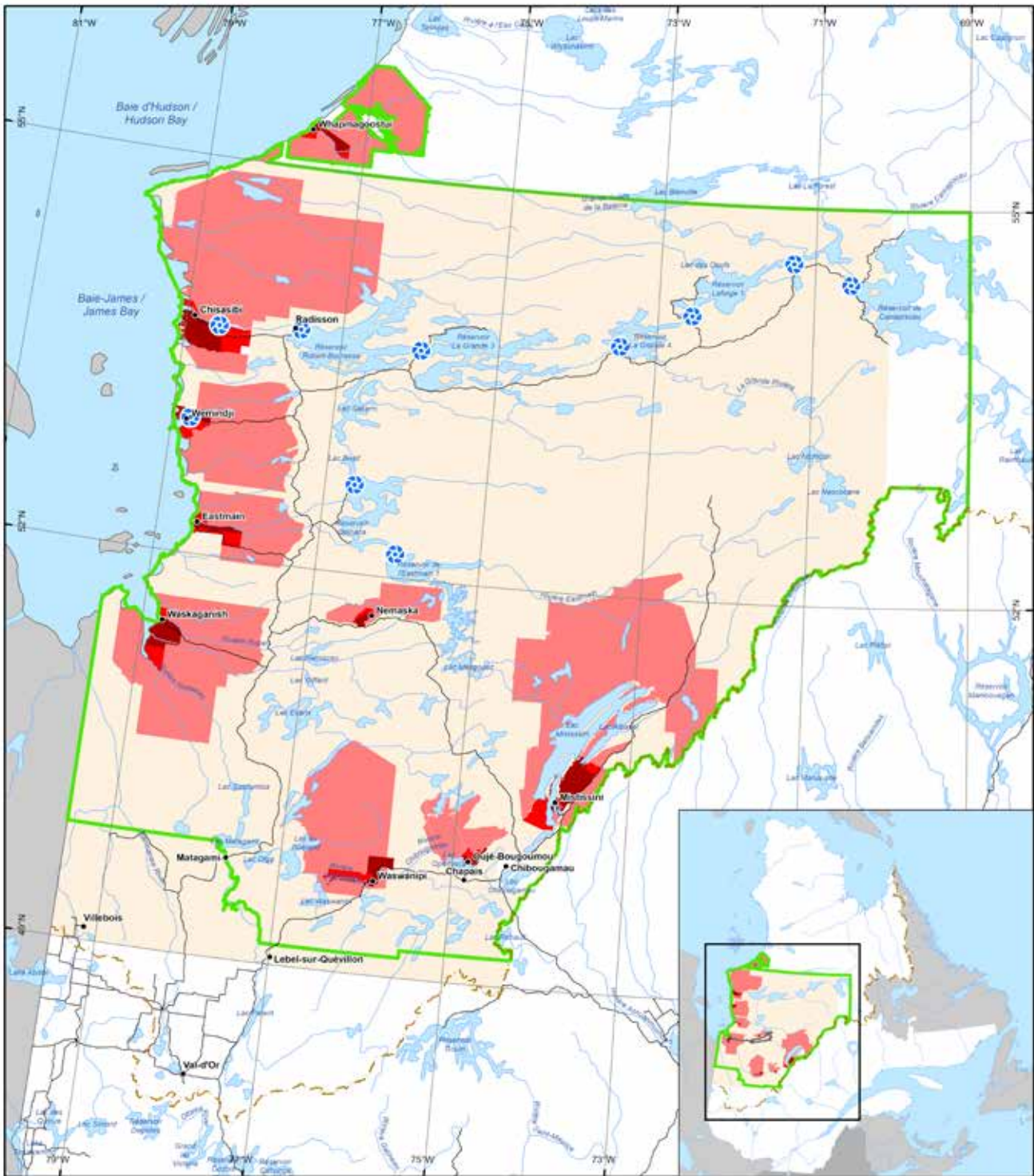
Au cours des années, l'équilibre entre la planification de la protection du Territoire et tout ce qu'il apporte ainsi que le développement des ressources en respectant les droits des Cris a été bénéfique, non seulement pour les Cris, mais aussi pour les régions avoisinantes. La CBJNQ représente un modèle efficace, incluant les droits de tous, pour une approche juste et équilibrée du développement durable.

Nous aimerions remercier notre équipe dévouée qui assure un soutien quotidien de qualité, ainsi que les nombreux collaborateurs et conseillers qui ont partagé leur expertise et guidé nos membres.

En espérant une belle année à venir.

Melissa Saganash

Carte du territoire d'application du régime de protection de l'environnement et du milieu social (Chapitre 22)



Centrale hydroélectrique / Hydroelectric power station

Convention de la Baie James et du Nord québécois / James Bay Northern Quebec Agreement and North-eastern Quebec Agreement

Territoire d'application du régime de protection de l'environnement et du milieu social / Territory covered by the environmental and social protection regime ¹

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James / Eeyou Istchee James Bay Regional Government ²

Terres de catégorie / Categories of lands

- IA Cri / Cree
- IB Cri / Cree
- II Cri / Cree

¹ La limite sud du territoire d'application tel que définie sur la carte n'est pas reconnue par les cris. / The Crees do not recognize the southern limit of the regime.

² Le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James exclut les municipalités de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami. / The territory covered by the regional Government excludes the municipalities of Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon and Matagami.

Note: Cette carte n'a aucune portée légale et ne doit pas être utilisée pour définir des limites officielles. / This map is for consulting purposes only and should not be used for defining official boundaries.
Projection: Lambert Conformal Conic, NAD83
Sources: NRCan CanVec 5M & 15M, MERN SQA 20K
Credits: Environment and Remedial Works Department, CNG
Date: 2020-05-25



Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James
James Bay Advisory Committee on the Environment
6 81-765-6 20 401-4010000 401 401 767 76



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Contexte

Le chapitre 22 de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) établit un régime de protection de l'environnement et du milieu social ayant comme objectif de réduire les impacts négatifs du développement touchant le Territoire ou ayant des répercussions sur l'environnement, la faune, et les droits et intérêts des Cris. Les droits et garanties prévus par le régime de chasse, pêche et piégeage du chapitre 24 de la CBJNQ doivent être protégés par les processus établis en vertu du chapitre 22. Ainsi, les lois et règlements sur l'environnement et le milieu social ainsi que le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social doivent permettre un développement cohérent et compatible avec ces objectifs.

Le CCEBJ est chargé de surveiller l'administration du régime de protection de l'environnement et du milieu social de la CBJNQ. Le CCEBJ est également l'interlocuteur officiel et privilégié sur le Territoire d'application du chapitre 22 de la CBJNQ (voir carte p. v) pour les gouvernements responsables. Le comité conseille les gouvernements concernant l'élaboration de politiques, lois et règlements pouvant affecter l'environnement ou les communautés du Territoire. Il étudie également les mécanismes et le processus d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux et sociaux pour, entre autres, assurer le respect du statut de participation spéciale des Cris. Enfin, le CCEBJ fournit aux administrations locales des données techniques et scientifiques, des conseils ou de l'assistance technique obtenus des organismes gouvernementaux concernés.

Les activités, recommandations et conseils du CCEBJ sont élaborés selon les principes directeurs du chapitre 22 de CBJNQ et sont guidés par les résultats attendus selon les quatre axes d'interven-

tions issus du plan stratégique 2018-2023 :

1. Modernisation et optimisation du processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et sur le milieu social du chapitre 22 de la CBJNQ ;
2. Renforcer les partenariats stratégiques du CCEBJ avec le milieu ;
3. Accroître la connaissance et la diffusion des enjeux environnementaux et sociaux liés au Territoire ; et
4. Assurer la cohérence entre les initiatives d'aménagement et de planification territoriale et le régime du chapitre 22.

Le plan stratégique est disponible sur le site Internet du CCEBJ à www.ccebj-jbace.ca.

Résumé des activités

Le résumé des activités réalisées au cours de l'année 2019-2020 est présenté ici. Une description détaillée suit dans la prochaine section et un tableau synthèse des activités par axe d'intervention est présenté à l'annexe 1.

Provincial

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la qualité de l'environnement* révisée, le CCEBJ a participé aux activités des tables de cocréation sectorielles mises sur pied pour l'élaboration du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement*. Le comité a également fait parvenir ses commentaires sur le projet de règlement. De plus, le CCEBJ a agi comme coordonnateur de la consultation pour le *Plan d'électrification et des changements climatiques*¹ qui s'est déroulée sur le Territoire et continue de travailler avec le MELCC pour la préparation des documents post-consul-

1 Renommé *Plan d'économie verte* suite au dépôt du budget 2020-2021



tation. Le comité finalise ses commentaires et recommandations dans le cadre de l'examen des plans d'aménagement forestier intégrés tactiques, qui seront présentés au MFFP au début du mois d'avril. De plus, le comité a suivi les dossiers de la révision de la *Loi sur les mines* et de la réflexion sur le rôle du gouvernement du Québec dans le développement des minéraux critiques et stratégiques ainsi que d'autres dossiers d'intérêt dans le domaine des réserves fauniques et de la conservation du patrimoine naturel.

Fédéral

Le CCEBJ a été consulté dans le dossier de la nouvelle *Loi sur l'évaluation d'impact* fédérale qui est entrée en vigueur au cours de l'été 2019. En plus de commenter les projets de règlement pour la mise en œuvre de la loi, le comité a participé à des sessions d'information et des séances de formation. La *Loi sur les pêches* est également entrée en vigueur au cours de l'été et le CCEBJ a commenté certains projets de règlements pour sa mise en œuvre. Finalement, le comité a commenté des initiatives relatives aux connaissances autochtones et s'est tenu informé des initiatives relatives aux changements climatiques.

Autres initiatives et opérations du secrétariat

Au cours de l'année 2019-2020, le CCEBJ a poursuivi son travail dans le dossier des effets cumulatifs. Le comité a participé aux discussions entourant la création du Centre autochtone sur les effets cumulatifs et assisté au Forum autochtone sur les effets cumulatifs qui s'est tenu en février 2020. Le comité a également continué à dresser le portrait de l'information disponible et manquante nécessaire à l'analyse des effets cumulatifs des projets de développement, en plus de débiter l'élaboration d'un plan de travail dans ce dossier.

Le comité a amorcé l'élaboration d'une stratégie pour partager l'information émanant du rapport sur les changements climatiques qui a été publié en 2018. De plus, le CCEBJ a publié son guide sur la participation publique pour les promoteurs de projets, qui a fait l'objet d'un atelier de formation dans le cadre du congrès Québec Mines+Énergie 2019.

Du point de vue administratif, le secrétariat du CCEBJ a commencé la mise à jour de ses outils informatiques en mettant en place un système de stockage de documents via un nuage numérique qui sera complété par l'actualisation du système de courriels.



SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS

Initiatives provinciales

Mise en œuvre de la Loi sur la qualité de l'environnement révisée

En mars 2017, la *Loi sur la qualité de l'environnement* révisée est entrée en vigueur. Depuis, le CCEBJ suit l'élaboration des règlements pour la mise en œuvre de la loi. En mars 2019, le MELCC a lancé les travaux des tables de cocréation sectorielles, en collaboration avec les intervenants impliqués, afin de l'assister dans l'élaboration des projets de règlements pour l'encadrement des activités. Dès le lancement des tables de cocréation, le CCEBJ a assisté à plusieurs rencontres. Il a pu discuter avec des représentants du MELCC au cours de trois rencontres spécialement organisées pour les comités nordiques créés par la CBJNQ qui se sont tenues les 9 avril, 14 juin et 27 septembre 2019. Le CCEBJ a également fait parvenir ses commentaires par écrit au MELCC, qui incluaient une analyse détaillée des propositions réglementaires en fonction des particularités du régime de protection du chapitre 22 de la CBJNQ.

Finalement, en février 2020, le CCEBJ a assisté aux séances d'information annonçant le début de la période de commentaires pour le projet de *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement*. Ainsi, en plus des discussions particulières ayant eu lieu au cours des tables de cocréation, le CCEBJ fera également parvenir

ses commentaires dans le cadre du processus de consultation publique sur le projet de Règlement, au début du mois d'avril 2020.

La participation active du CCEBJ tout au long du processus d'élaboration du projet de règlement lui a permis de s'assurer de l'applicabilité du règlement sur le Territoire de la Baie James et de mettre en avant les particularités du Territoire et du régime de protection prévu au chapitre 22 de la CBJNQ.

Plan d'électrification et des changements climatiques

Depuis plusieurs années, les changements climatiques représentent un enjeu important pour les membres du CCEBJ et le comité est toujours attentif aux possibilités d'action dans ce dossier sur le Territoire.

En août 2019, le MELCC a lancé une période de consultation publique accompagnée d'une tournée régionale afin de procéder à l'élaboration du *Plan d'électrification et des changements climatiques* (PECC)². Sur le Territoire de la Baie-James, la consultation des communautés criées pour l'élaboration du PECC a été coordonnée par le CCEBJ. Le comité a travaillé en collaboration avec une équipe de planification composée des membres du CCEBJ, du Gouvernement de la Nation crie et du MELCC. La consultation s'est tenue sous forme d'atelier participatif les 26 et 27 novembre 2019 dans la

² Renommé Plan d'économie verte suite au dépôt du budget 2020-2021

Nation Crie d'Oujé-Bougoumou. L'événement s'est ouvert avec des allocutions du ministre de l'environnement, M. Benoit Charrette et du Grand Chef, Dr. Abel Bosum. Par la suite, le sous-ministre adjoint M. Éric Thérout et la présidente du CCEBJ et directrice des relations Cris-Québec du Gouvernement de la Nation crie, Mme Melissa Saganash, ont lancé l'atelier. Durant la première partie de l'atelier, plusieurs présentations ont été offertes aux participants pour partager l'information disponible et faire connaître les initiatives déjà entreprises sur le Territoire. Tout d'abord, une chercheuse d'Ouranos a discuté des changements climatiques sur le Territoire. Par la suite, les participants ont visionné la vidéo intitulée « *Call to Action - Climate Change Adaptation in Mistissini* » et ont pu échanger avec une représentante de la communauté de Mistissini. Mme Saganash a discuté du travail du CCEBJ dans le dossier des changements climatiques au cours des dernières années. Finalement, des représentants du GNC ont présenté les conclusions du *Cree Climate Change Regional Forum* qui s'est tenu dans la Nation Crie d'Eastmain au mois de novembre 2018.

Suite aux présentations, les participants ont été réunis en tables de discussion afin d'échanger sur des thèmes élaborés à partir des conclusions qui ont été identifiées lors forum de 2018 et présentés sous forme de questions :

1. Quelles mesures la Nation crie peut-elle prendre pour participer et bénéficier du développement économique et des marchés émergents émanant des changements climatiques dans un avenir durable ?
2. Comment le *Plan d'électrification et des changements climatiques* peut-il répondre aux changements des écosystèmes et de la biodiversité, promouvoir la sécurité alimentaire et réduire les problèmes de santé en Eeyou Istchee ?
3. Quelles actions pourraient améliorer la résilience de l'environnement construit et des infrastructures dans le contexte des changements climatiques ?
4. Comment combiner les différents types de connaissances (locales, traditionnelles, scientifiques, industrielles) pour mieux comprendre, coordonner, et développer des solutions d'adaptation au changement climatique ?

La participation du CCEBJ en tant que coordonnateur a permis de réunir différents intervenants œuvrant dans le dossier sur le Territoire, leur donnant ainsi l'occasion de partager leurs connaissances, préoccupations et besoins face aux changements climatiques. Un rapport de consultation est en cours de développement et sera partagé au cours des prochains mois avec les participants et mis à la disposition de toute personne intéressée par le sujet.

Révision des plans d'aménagement forestier intégré tactiques du MFFP

Un des mandats du CCEBJ est d'étudier et de commenter, avant leur sanction ministérielle, les plans d'aménagement forestier intégrés tactiques (PAFIT) couvrant le territoire du chapitre 22 de la CBJNQ. L'examen tient compte du régime forestier adapté de l'*Entente concernant une nouvelle relation entre le Gouvernement du Québec et les Cris du Québec* (« *Paix des Braves* ») ainsi que des dispositions de l'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le Gouvernement du Québec* touchant la foresterie. Le CCEBJ a également pris en considération les nouvelles modalités du régime forestier harmonisé de 2018. Afin d'éviter tout dédoublement et avec comme objectif de présenter des commentaires constructifs au MFFP, les membres du CCEBJ ont identifié en 2018 deux paramètres sur lesquels l'examen a été fondé, soit la protection des ressources fauniques et l'accès à ces ressources. Des critères et indicateurs ont été développés à partir des paramètres et utilisés lors de l'examen.

Le CCEBJ a embauché une firme externe, Le groupe CAF, pour réaliser l'examen. En janvier 2020, le MFFP a fait parvenir les PAFIT au CCEBJ et l'examen a été réalisé. Le comité travaille sur ses recommandations et enverra ses commentaires au MFFP au début du mois d'avril 2020.

Loi sur les mines

Au cours de l'automne 2019, le MERN a effectué une consultation auprès de groupes ciblés dans le but de développer un projet de loi modifiant la *Loi sur les mines*. Le CCEBJ a été interpellé sur les questions concernant la consultation des communautés

autochtones et les comités de suivi prévus à la *Loi sur les mines*. En plus de participer à un webinaire sur la question, le comité a également eu l'occasion d'échanger avec l'équipe du MERN responsable du dossier. Par la suite, le CCEBJ a fait parvenir ses commentaires sur les aspects visés par le ministère lui permettant de souligner l'importance d'avoir des autorisations appropriées pour les activités et de retirer certains sites patrimoniaux et aires de protection autochtones de l'activité minière. Le CCEBJ a également rappelé ses préoccupations concernant le nettoyage et le retrait de l'équipement des sites d'exploration ne nécessitant ni plan de restauration et de réhabilitation, ni de garantie financière. Le comité suit l'évolution de ce dossier et sera prêt, le cas échéant, à commenter un éventuel projet de loi au cours de l'année prochaine.

Minéraux critiques et stratégiques

Le 19 novembre 2019, le MERN a débuté une période de réflexion au sujet de son rôle dans le développement des minéraux critiques et stratégiques. Le CCEBJ a participé à une rencontre d'information et d'échange à Montréal le 16 décembre 2019, rencontre animée par la sous-ministre associée aux mines, Mme Natalie Camden. Le CCEBJ a ensuite assisté, à titre d'observateur, à la rencontre d'information qui s'est tenue à Oujé-Bougoumou le 23 janvier 2020 en présence des membres du Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James. Par

la suite, le CCEBJ a fait parvenir ses commentaires au MERN dans une lettre datée du 7 février 2020 dans laquelle il a rappelé que les droits d'utilisation du territoire et de récolte de la faune des Cris ne peuvent être amoindris ou rendus secondaires suite à la découverte de ces minéraux sur le Territoire. Le comité a également profité de cette occasion pour souligner la présence de plusieurs initiatives et plans sur le Territoire et qu'il serait essentiel de comprendre comment le tout va s'imbriquer.

La participation du CCEBJ aux rencontres d'information lui a permis de maintenir son réseau de contact et de solidifier sa position en tant qu'interlocuteur privilégié et préférentiel sur le Territoire.

Autres initiatives provinciales

En juillet 2019, le CCEBJ a été invité à commenter le projet de *Politique québécoise sur les réserves fauniques*. Les commentaires ont été envoyés en août dans lesquels le comité a fait des suggestions pour adapter la politique au contexte du Territoire.

Le comité a également eu des discussions concernant le projet de loi 46 – *Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions* en plus d'assister à une présentation à ce sujet en décembre 2019. Depuis, le comité suit l'évolution de ce projet de loi et fera parvenir ses commentaires au moment opportun.



Initiatives fédérales

Loi sur l'évaluation d'impact fédérale

La *Loi sur l'évaluation d'impact* est entrée en vigueur en août 2019. Les membres du CCEBJ ont assisté à une présentation de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada en février 2020. De plus, les employés du secrétariat ont participé à un webinaire et à une journée de formation à l'hiver 2020 afin de s'informer sur les dispositions de la nouvelle loi et de son application.

Le CCEBJ a commenté deux projets de règlement associés à la nouvelle loi, soit le projet de *Règlement désignant les activités concrètes* et le projet de *Règlement concernant les exigences en matière de renseignement et de gestion des échéanciers*. Le comité a souligné l'importance d'adapter les consultations aux réalités des communautés (p. ex. calendrier adapté, documentation disponible dans une langue appropriée, coordination entre différentes consultations sur le même projet) et de tenir compte des effets cumulatifs de multiples projets. Le comité a également commenté un projet d'arrêté ministériel établissant les catégories de projets et activités qui auront des effets négligeables en territoire domanial en recommandant de préciser comment les modalités pour la mise en œuvre de l'arrêté ministériel s'appliqueront dans le Territoire et comment elles tiendront compte des procédures du chapitre 22 de la CBJNQ. Le comité a réitéré l'importance de consulter les communautés et d'avoir des mesures d'accommodements adéquates avant le début de tous les projets et activités qui doivent se dérouler dans les communautés crie, aussi routiniers ou mineurs soient-ils.

Loi sur les pêches

La *Loi sur les pêches* modifiée est entrée en vigueur en août 2019. Les membres du comité ont reçu une présentation de Pêches et Océans Canada en octobre 2019 pour en apprendre plus sur les modifications apportées à la *Loi sur les pêches* et sur son application. De plus, le CCEBJ a commenté les modifications proposées au *Règlement sur les demandes d'autorisation visées à l'alinéa 35(2)b de la Loi sur les pêches* en mai 2019 en soulignant le besoin d'établir un processus de notification réglementé

à l'intention des communautés autochtones quant aux autorisations de projets, jumelés à un régime réglementaire clair. De plus, le comité a souligné la nécessité d'assurer un suivi accru des projets avec la collaboration des utilisateurs des terres, tout en appuyant l'obligation d'inclure les informations pertinentes issues des activités de participation du public menées par les promoteurs dans le cadre de leurs projets et de leurs demandes d'autorisations afférentes. Au cours de l'année 2020-2021, le comité fera un suivi concernant les dispositions particulières sur la mise en œuvre de la loi.

Autres initiatives fédérales

Au cours de l'année 2019-2020, le CCEBJ a également porté attention à deux initiatives fédérales. En juin 2019, le comité a fourni ses commentaires dans le cadre de l'élaboration d'un *Cadre stratégique sur les connaissances autochtones* dans le contexte des examens de projets et des décisions réglementaires proposés. Puis, en septembre 2019, des commentaires ont été envoyés au sujet de la version préliminaire de l'évaluation stratégique des changements climatiques.

En juin 2019, le gouvernement fédéral a déposé la quatrième *Stratégie fédérale de développement durable*. Afin d'en apprendre plus au sujet de la stratégie, les membres du CCEBJ ont assisté à une présentation d'Environnement et Changement climatique Canada en février 2020.

Autres initiatives du CCEBJ

Changements climatiques

En plus de la coordination de la consultation des communautés crie pour l'élaboration du PECC (voir p.4), le CCEBJ poursuit ses autres activités reliées aux changements climatiques. Au courant de la dernière année, le CCEBJ s'est tenu au courant des initiatives en changements climatiques des différents gouvernements en demandant à des représentants d'ECCE, du MELCC et du GNC de présenter leurs actions. Les présentations ont été suivies d'une séance de discussion entre les membres afin d'explorer les avenues d'action pour le comité au cours des prochaines années.



Le comité travaille actuellement à développer une série de feuillets d'information sur les changements climatiques afin de partager l'information contenues dans le rapport intitulé « *État des connaissances relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans le territoire Eeyou Istchee Baie-James* » publié en 2018, et disponible sur son site internet. Les feuillets devraient être produits au cours de l'année 2020-2021.

Effets cumulatifs

Depuis plusieurs années, le CCEBJ s'intéresse à ce dossier et souligne souvent l'importance de la prise en compte des effets cumulatifs dans ses commentaires relatifs à l'élaboration de lois, règlements, politiques et programmes qui ont une incidence sur le Territoire.

Au début de 2019, le CCEBJ a été invité à participer aux discussions entourant la création du Centre autochtone sur les effets cumulatifs. Le CCEBJ a répondu à l'appel et la directrice exécutive du comité a assisté à des rencontres qui se sont tenues à Victoria (février 2019), Halifax (avril 2019) et Montréal (juin 2019). Depuis l'automne, le CCEBJ se tient informé des développements sans participer activement au conseil d'administration. En février

2020, le Centre a organisé le Forum autochtone sur les effets cumulatifs, auquel ont participé plus de 270 participants provenant de 128 organisations et communautés autochtones du Canada, ainsi que des chercheurs, consultants, et représentants de différents ministères provinciaux et fédéraux. L'analyste du CCEBJ a assisté au forum à titre d'observateur afin de recueillir des informations et créer des liens avec des acteurs du pays dans ce dossier.

En décembre 2019, le CCEBJ a été invité à participer à un atelier organisé par l'IDDPNQL afin de discuter des enjeux reliés aux effets cumulatifs. L'analyste a effectué une présentation du travail du comité au cours des dernières années. Le CCEBJ va continuer de suivre les travaux de l'IDDPNQL dans ce dossier et partager les informations pertinentes, au besoin.

Le secrétariat a amorcé un travail d'analyse de l'information disponible et manquante pour bien comprendre les enjeux et pistes de solutions dans le dossier des effets cumulatifs. Au cours de l'été 2019, le CCEBJ a accueilli une stagiaire qui s'est penché sur le cadre légal des évaluations des effets cumulatifs au niveau des projets (en termes d'évaluation environnementale) et aux niveaux régional et local



(en termes de planification). Elle a également réalisé un inventaire de l'information disponible au Québec, au Canada et dans la vallée de la McKenzie (TNO) concernant les données de référence, la modélisation et le suivi de ces données, et comment ces pratiques s'associent avec les ressources fauniques, du territoire, de l'air, et de l'eau. Le secrétariat du CCEBJ a également commencé à compiler des informations sur les enjeux concernant les méthodes, les approches et cadres au niveau des projets et au niveau régional. Le travail dans ce dossier se poursuivra au cours des prochaines années.

Guide sur la participation publique pour les promoteurs

Au mois de juin 2019, le comité a publié le guide intitulé *Pratiques exemplaires pour les promoteurs de projets – Participation et implication du public dans le cadre de projets dans le Territoire de la Baie-James*. Ce guide a été le fruit d'une collaboration avec de nombreux acteurs du milieu. En plus de la publication du guide sur le site Internet, il a été envoyé à tous les partenaires du CCEBJ et aux intervenants du milieu qui pourraient être intéressés par le sujet.

Dans le cadre du congrès Québec Mines+Énergie 2019 qui s'est tenu en novembre 2019 à Qué-

bec, le CCEBJ a animé un atelier de formation conjointement avec le MERN. Cet atelier, intitulé *La démarche de relation avec le milieu : comment la rendre efficace et appréciée des citoyens ?* avait pour objectif de présenter des initiatives visant à établir des relations positives avec les communautés, à organiser avec succès des comités de suivi et à rédiger des plans de participation et d'engagement du public. Une quarantaine de personnes ont participé à la formation, qui a également été offerte aux membres de l'Association minière du Québec qui se réunissait en marge du congrès.

Secrétariat

Au cours de l'année 2019-2020, le secrétariat du CCEBJ a amorcé une mise à jour informatique. La première phase de cette mise à jour a été la mise en place d'un nuage numérique pour le stockage et le partage de documents. Cette phase a été complétée à l'hiver 2020. En mars 2020, la deuxième phase a débuté. Au terme de cette phase, tout le système de courriel sera actualisé afin de permettre aux employés du secrétariat d'avoir un meilleur accès aux outils de communication, particulièrement lors de leurs déplacements.



CONCLUSION

En 2019-2020, le CCEBJ a été très actif, particulièrement dans le dossier de l'élaboration de la réglementation pour la mise en œuvre de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, de l'examen des plans d'aménagement forestier intégrés tactiques et dans la coordination de la consultation sur l'élaboration du *Plan d'électrification et des changements climatiques*. Ceci a permis au CCEBJ de faire profiter les différents gouvernements de son expertise, de ses connaissances et de son expérience, comme le prévoit son mandat de surveillance du régime de protection prévu par le chapitre 22 de la CBJNQ concernant les enjeux touchant les communautés criées et le Territoire de la Baie-James. Le comité a également continué de développer son réseau de contact.

Au cours de la prochaine année, le CCEBJ compte maintenir ce niveau d'implication afin de solidifier sa position comme interlocuteur officiel et privilégié sur le Territoire. En plus de continuer de suivre de près les différents projets de lois et de règlements fédéral et provincial, il poursuivra ses travaux sur les changements climatiques, les effets cumulatifs et l'évaluation des impacts. Le comité complètera également sa mise à jour informatique afin d'améliorer son efficacité.

ANNEXE 1: ACTIVITÉS SELON LES AXES D'INTERVENTION

Axe d'intervention	Activité
<p>Modernisation et optimisation du processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et sur le milieu social du chapitre 22 de la CBJNQ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux travaux des tables de cocréation sectorielle pour l'élaboration des projets de règlements pour l'encadrement des activités (mise en œuvre de la LQE révisée) et commentaires sur le projet de <i>Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement</i> - Commentaires dans le cadre de la réflexion sur le rôle du Québec dans le développement des minéraux critiques et stratégiques - Commentaires sur les travaux préliminaires pour la révision de la <i>Loi sur les mines</i> - Commentaires sur les règlements pour la mise en œuvre de la <i>Loi sur les pêches</i> - Commentaires sur les règlements pour la mise en œuvre de la <i>Loi sur l'évaluation d'impact</i> - Commentaires sur l'élaboration d'un <i>Cadre stratégique sur les connaissances autochtones dans le contexte des examens de projets et des décisions réglementaires proposées</i> - Analyse de l'information disponible et manquante concernant les effets cumulatifs - Publication du guide sur la participation publique pour les promoteurs de projets et animation de l'atelier de formation
<p>Renforcer les partenariats stratégiques du CCEBJ avec le milieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination de la consultation pour l'élaboration du PECC qui s'est tenue à Oujé-Bougoumou en novembre 2019 - Participation aux rencontres dans le cadre de la réflexion sur le rôle du Québec dans le développement des minéraux critiques et stratégiques - Participation aux travaux menant à la création du Centre d'expertise autochtone sur les effets cumulatifs - Animation de l'atelier de formation en lien avec le guide sur la participation publique pour les promoteurs de projets
<p>Accroître la connaissance et la diffusion des enjeux environnementaux et sociaux liés au Territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination de la consultation pour l'élaboration du PECC qui s'est tenue à Oujé-Bougoumou en novembre 2019 - Commentaires sur l'élaboration d'un <i>Cadre stratégique sur les connaissances autochtones dans le contexte des examens de projets et des décisions réglementaires proposées</i> - Animation de l'atelier de formation en lien avec le guide sur la participation publique pour les promoteurs de projets
<p>Assurer la cohérence entre les initiatives d'aménagement et de planification territoriale et le régime du chapitre 22.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -- Commentaires dans le cadre de la réflexion sur le rôle du Québec dans le développement des minéraux critiques et stratégiques - Examen des Plans d'aménagement forestier intégrés tactiques - Commentaires sur le projet de <i>Politique québécoise sur les réserves fauniques</i>

ANNEXE 2: PRÉSENTATIONS FAITES AUPRÈS DU CCEBJ

Présentation de :	Date	Sujet
Frédéric Beauregard-Tellier, Environnement et Changement climatique Canada	7 mai 2019	Présentation du travail d'ECCE dans le dossier des changements climatiques
Annie Roy, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Sandra Garneau, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	7 mai 2019	Présentation du travail du MELCC dans le dossier des changements climatiques dans le cadre de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i>
Kaitlin Lloyd, Gouvernement de la Nation crie	7 mai 2019	Présentation du travail du CNG dans le dossier des changements climatiques, particulièrement du forum d'Eastmain de novembre 2018
Suzie Boudreau, Pêches et Océans Canada	2 octobre 2019	Présentation de la nouvelle <i>Loi sur les pêches</i>
Hadrien Paquette, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	6 décembre 2019	Présentation du projet de loi 46 – <i>Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions</i>
Susan Winger, Agence d'évaluation d'impact du Canada Marcelle Chabot, Agence d'évaluation d'impact du Canada	26 février 2020	Présentation de la <i>Loi sur l'évaluation d'impact</i>
Gail Haarsma, Environnement et Changement climatique Canada Rebecca Shewfelt, Environnement et Changement climatique Canada	26 février 2020	Présentation de la <i>Stratégie fédérale de développement durable</i>

ANNEXE 3: COMPOSITION ET RÉUNIONS DU CCEBJ

Composition du CCEBJ

Membres nommés par le Gouvernement de la Nation Crie

Marc Dunn, Niskamoon Corporation
Kelly LeBlanc, GNC (à partir de février 2020)
Pamela Macleod, Cree Nation of Mistissini
(jusqu'en février 2020)

Chantal Otter Tétreault, GNC, vice-présidente
Melissa Saganash, GNC, présidente

Membres nommés par le gouvernement du Québec

Maud Ablain, MELCC
Mélanie Chabot, MELCC

Manon Cyr, Ville de Chibougamau
François Provost, MFFP (jusqu'en janvier 2020)

Membres nommés par le gouvernement du Canada

Suzie Boudreau, MPO (depuis décembre 2019)
Alexandre-Guy Côté, ECCC (depuis février 2020)
Madeleine Green, RCAANC (depuis décembre 2019)
Judy Doré, ACÉE (jusqu'en août 2019)

Caroline Girard, RCAANC (jusqu'en décembre 2019)
Jean Picard, ECCC (jusqu'en octobre 2019)
Jean-Yves Savaria, MPO (jusqu'en juin 2019)

Membre d'offices

Mandy Gull, CCCPP

Secrétariat

Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive
Graeme Morin, analyste en environnement
Eva Wolf, agente de secrétariat

Composition des sous-comités

La liste des sous-comités du CCEBJ et leur composition peut être consultée à l'adresse suivante :
www.ccebj-jbace.ca/fr/a-propos-de-nous

Réunions du CCEBJ

Le Comité a tenu cinq rencontres en 2018-2019 :

211^e réunion	Québec, 6-7 mai 2019
212^e réunion	Téléconférence, 17 juillet 2019
213^e réunion	Québec, 2 octobre 2019
214^e réunion	Montréal, 6 décembre 2019
215^e réunion	Québec, 26 février 2019

ANNEXE 4 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2020

(Non audité - voir l'avis au lecteur*)

REVENUS

Subvention MELCC	
Secrétariat du CCEBJ	351 000 \$
Secrétariat du COMEV	30 000 \$
Contrat MELCC - coordination de la consultation pour le PECC	3 449 \$

Total des revenus

354 449 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Salaires et charges sociales	209 831 \$
Frais de restructuration	(284) \$
Frais de déplacement	10 682 \$
Assurances	471 \$
Loyer (espaces à bureau)	31 103 \$
Télécommunications	4964 \$
Cotisations, affiliations et congrès	1386 \$
Traduction	772 \$
Reprographie	1 083 \$
Frais de messagerie et de poste	304 \$
Fournitures de bureau, ameublement et équipement informatique	20 477 \$
Formation	677 \$
Frais de site Internet	912 \$
Honoraires professionnels et frais légaux	1 763 \$
Expertise et frais de rencontres	745 \$
Frais de mise en œuvre du plan stratégique	685 \$
Étude des plans d'aménagement forestier	34 631 \$
Intérêts et frais de banque	380 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 907 \$
Sous-total CCEBJ	322 039 \$
Frais de secrétariat du COMEV	30 000 \$

Total des dépenses de fonctionnement

352 039 \$

AUTRE ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Revenus d'intérêts	225 \$
--------------------	--------

* Les états financiers et l'avis au lecteur, réalisés par RUEL GARNEAU INC., Société de comptables professionnels agréés, peuvent être fournis sur demande.



